

Saint-Romuald, le 9 octobre 2001

Madame Sylvie Émond
Commission de protection du territoire agricole du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 4X6

OBJET : Modification à la demande initiale (v/réf. : 318954 et 318955) –
Réaménagement de l'axe routier 173/277 entre Pintendre et Saint-Henri

Madame,

Tel que convenu lors de la rencontre publique tenue le 18 septembre 2001 à vos bureaux, nous vous déposons une demande de modification à notre demande initiale. À la lecture des documents ci-joints, vous remarquerez que par rapport au plan déposé initialement, les modifications suivantes ont été apportées :

- le demi-tour #1 (situé au sud du viaduc Carrier) a été déplacé d'environ 90 mètres vers le sud pour faciliter les manœuvres des véhicules de ferme;
- un chemin d'accès à l'usage exclusivement agricole a été ajouté à partir du demi-tour #2 (situé à l'intersection du chemin Saint-Jean-Baptiste) pour desservir l'exploitation A6 – lots 210 et 216;
- le demi-tour #3 (situé au sud du ruisseau des Dames) a été déplacé vers le sud et du côté est de la route sur le lot p-51 pour desservir les exploitations A7 et A9;
- le demi-tour #4 (situé à l'intersection du chemin de la Tourbière) a été déplacé du côté est de la route;
- deux chemins d'accès à l'usage exclusivement agricole ont été ajoutés de part et d'autre de la route pour desservir l'exploitation A9 (ferme P. Buteau).

Par ailleurs, vous remarquerez que la superficie totale demandée est moindre que celle faisant l'objet de la demande **initiale** considérant que la largeur de l'emprise autour des demi-tours a été diminuée.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, madame, nos salutations distinguées.

Le chef du Service des inventaires et du plan,



Jacques Michaud, ing.

JM/amb

c.c. M. Christian Bélanger, Union des producteurs agricoles
Mme Madeleine Lindsay